

Procès-Verbal du Conseil d'Administration du CCAS du 29 novembre 2023

Date de convocation : 21 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 9

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf novembre, à neuf heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de PONSAS se sont réunis en mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par la présidente Mme Marie-Christine PROT.

Présents : Mme MM. Marie-Christine PROT, Pierre BLACHON Jacques GACON, Nathalie GOMES, Yves MONCHALIN, Chantal PASCAL, Cécile PONS, Peggy VIOT.

Absente excusée : Mme Chantal BESSON.

Pouvoir : Néant.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie GOMES.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Mme la Présidente rappelle les délibérations prises lors de la dernière réunion (26 septembre 2023) et demande aux membres s'il y a des observations à formuler sur le dernier compte-rendu. Aucune observation.

1 - BON D'ACHAT POUR LES SENIORS

Mme La Présidente rappelle aux membres la délibération du CCAS N° 2023-04, du 26 septembre 2023, concernant le repas des personnes âgées.

Elle précise que les personnes domiciliées sur la commune et âgées d'au moins 85 ans (en 2023), ne pouvant pas se déplacer et ayant des soucis de santé, peuvent bénéficier d'un bon d'achat au Comptoir de Ponsas.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'offrir un bon d'achat aux personnes domiciliées sur la commune, âgées de plus de 85 ans, ne pouvant pas se déplacer et ayant des soucis de santé, au Comptoir de Ponsas, d'un montant de 20 euros pour une personne seule et 40 euros pour un couple.
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif du CCAS.

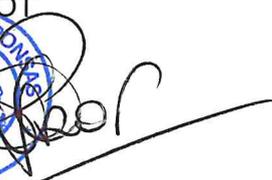
Questions diverses :

Néant.

Mme la Présidente lève la séance à 10h00 et dit que la date de la prochaine réunion sera communiquée ultérieurement.

Le procès-verbal a été arrêté le 12 avril 2024

La Présidente,
Marie-Christine PROT



La secrétaire de séance,
Nathalie GOMES

